



La Fondation Le Caousou est née en 2019 d'une volonté commune de l'Association Responsable du Caousou, de l'Association des Anciens Élèves et de l'Association des propriétaires, de développer de nouveaux projets et d'en pérenniser d'autres, déjà engagés au cœur des valeurs de notre école.

1 MISSION - - - - -

« Faire rayonner nos valeurs Ignatiennes et continuer à écrire notre histoire, au service des jeunes, dans et hors de nos murs. »

- - - - - 3 AXES

solidarité famille

Aider les familles ou les élèves touchés par les aléas de la vie pour que personne ne reste au bord de la route.

un patrimoine et des projets

Contribuer au développement et à la rénovation de l'immobilier du Caousou pour se donner les moyens matériels de développer et d'accueillir de nouveaux projets éducatifs.

éducation

Accompagner des projets permettant de promouvoir un accompagnement individualisé pour faire sortir le meilleur de chacun.

Encourager l'éducation dans les secteurs défavorisés en participant au financement de l'ARPEJ, une association qui propose du soutien scolaire aux plus démunis. Des enseignants et des élèves consacrent plusieurs heures par semaine à cette mission.

En temps :

Vous pouvez rejoindre bénévolement les équipes actuellement en place pour apporter, notamment, votre expertise sur des sujets en lien avec un ou plusieurs de nos projets.

En effectuant un don ponctuel ou mensuel :

Vous pouvez contribuer aux projets de la Fondation sous plusieurs formes :

EN LIGNE

PAR COURRIER

- 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Exemple : un don de 100 € revient à 34 € après déduction fiscale.
- 75% du montant de votre don est déductible de votre IFI, dans la limite de 50 000 € par an.
- 60% du montant de votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires.

En effectuant un leg ou une donation :

Si vous souhaitez réfléchir au legs et avoir toutes les informations nécessaires, vous pouvez contacter le P. Bruno Régent sj. Référent Legs pour la Compagnie de Jésus et ses oeuvres :

06 20 74 43 96 - regentbr@gmail.com

en ligne



par chèque

Ordre : Fondation le Caousou don.fondation-montcheuil.org/fondation-caousou

par virement

Lorsque vous remplissez vos coordonnées sur la plateforme et cliquez sur « je donne par virement », le RB vous sera donné. don.fondation-montcheuil.org/fondation-caousou



La Fondation Le Caousou est placée sous l'égide de la Fondation de MONTCHEUIL, fondation reconnue d'utilité publique depuis 1984 et ayant la capacité d'abriter depuis 2018. La Fondation de Montcheuil finance des initiatives éducatives ou de formation en France et à l'étranger qui ont pour but – conformément à l'esprit de la pédagogie ignatienne – de permettre à chacun, quel que soit son parcours personnel, de trouver son chemin dans le monde dans lequel il évolue.



Fondation le Caousou, sous égide de la Fondation de Montcheuil
42 rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél : +33(0)1 44 39 75 10

<https://www.caousou.com/la-fondation/>

Fondation le Caousou
Sous égide de la Fondation de Montcheuil
42 Avenue Camille Pujol 31500 Toulouse

Laurent Teysseyre
Président Fondation le Caousou
president-fondationlecaousou@caousou.com

Informations :
secretariat-fondationlecaousou@caousou.com
Téléphone : 05 81 31 00 59